



Excellence Colonel Hamad KALKABA
1^{er} Vice-président de la Fédération sportive de la solidarité islamique

Paix, miséricorde et bénédictions de Dieu

En référence à la démission de Son Excellence le Conseiller Turki bin Abdul Mohsen Al-Sheikh, de la présidence de la Fédération sportive de la solidarité islamique et en référence à ce que stipulent les statuts notamment:

- Article 31: «La qualité de membre du Conseil exécutif se perd en cas de démission».
- Article 32: «En cas de vacance de la présidence du Conseil Exécutif, quel qu'en soit le motif, le Vice-président assume les fonctions du Président en attendant que l'Assemblée Générale désigne, au cours de sa première réunion, un nouveau Président du Conseil».
- Article 18: «L'assemblée générale peut être convoquée pour une réunion extraordinaire sur décision du conseil exécutif de la Fédération».

Par conséquent et conformément aux statuts:

Son Excellence le Colonel Hamad Kalkaba Malboum, Premier vice-président de l'ISSF, assurera les fonctions de président jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée générale.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'accepter nos salutations sincères.

Mohammed bin Saleh Al-Garnas
Secrétaire général de l'ISSF